

Lycée Jean Puy

ENSEIGNEMENT

Lycée Jean Puy

> **Le projet** : restructuration du lycée

> **A Roanne**

> **Mission** : Mandat

Maître d'ouvrage : Région Auvergne-Rhône-Alpes

> **Architecte** : Hiatus

> **Budget** : 34 000 000 € HT

> **Financement** : Région Auvergne-Rhône-Alpes

> **Livraison** : 2025

Présentation

Confort, fonctionnalité et adaptabilité

La fusion de 2 lycées roannais « Jules-Ferry » et « Jean-Puy » en un seul centre d'enseignement a amené le Conseil régional Rhône-Alpes à penser la refonde de ces deux établissements afin d'accueillir dans les meilleures conditions les 1 200 élèves et ses 150 membres du personnel d'encadrement.

Construit au XVIIème puis au XIXème siècles, la qualité environnementale du bâtiment est au cœur des enjeux du projet. La complexité architecturale du site implique par ailleurs de nombreux enjeux techniques à prendre en compte. Il s'agit ainsi d'une restructuration lourde d'environ 9 000 m² de surface composée de locaux tels que l'enseignement général et artistique, l'enseignement scientifique et informatique, l'accueil, l'administration et les locaux de la vie scolaire. L'opération comprend également la construction d'environ 3 000 m² de locaux destinés à recevoir les élèves demi-pensionnaires, un gymnase. Un internat est créé. Bien-sûr, le traitement des espaces extérieurs fait partie intégrante du projet.

L'impact environnemental au cœur de l'opération

Une première étude a permis d'évaluer clairement les besoins généraux, d'identifier les solutions envisageables et d'en mesurer l'impact du point de vue environnemental. Cette étude a permis d'élaborer un référentiel technique définissant les exigences du Maître d'Ouvrage, décliné en 14 cibles, notamment la relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement, un chantier à faible nuisance ou encore la diminution des consommations énergétiques... L'ensemble de ces cibles fait partie des préoccupations des maître d'ouvrage et concepteurs.

Qui plus est, les surfaces, l'adaptabilité des locaux à leur fonction, le dimensionnement des circulations, les spécifications en termes acoustique constituent les principales caractéristiques d'un établissement scolaire. Tout cela doit ainsi contribuer au confort du cadre de travail au-delà des aspects esthétiques et environnementaux.

Un site occupé

Pour des raisons fonctionnelles et financières, les travaux de restructuration s'effectuent dans un établissement en fonctionnement. Ils ont donc été minutieusement phasés dans le temps. Les opérations les plus nuisantes sont programmées, autant que possible, durant les périodes de vacances scolaires. Un enjeu fort pour assemblia qui a démarré sa mission lors des études de projet, auprès du Conseil régional Rhône-Alpes. Après avoir lancé la consultation des entreprises, assemblia assure aujourd'hui le pilotage administratif, financier et juridique, jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement de ce vaste projet.

